



PROCES-VERBAL

Feuille d'émargement AG 14 décembre 2017



Assemblée Générale

GIP Grande Ecole du Numérique

14 décembre 2017

En signant, je reconnais avoir été mandaté par l'entité que je représente afin de voter lors de cette assemblée générale

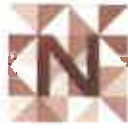
Entité membre	Nom, prénom, qualité de représentant	Signature
Ministère chargé du numérique DGE	DESSAUNES Rapha Chef de Bureau Formation et e-plan numérique	
Ministère chargé de l'emploi et de la formation professionnelle	CHABBIT Michaël Chef de mission ESR/SEFP	
Ministère chargé des familles et de la jeunesse	DABRÈCHE Zehira Conseillère des Délégués International à la jeunesse	
Ministère chargé de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	BARIS Franck, Délégué académique et de plan. po.	
Régions de France	CHIBBY Sébastien Conseiller technique	
Caisse des Dépôts et Consignation	TURLAT Nicolas Dep. Paris Ile de France DIOLE académique	



Feuille d'embarquement_AG 14 décembre 2017



Société Générale	Village Guérisse pour les Malades / Impair de goutte et rhumatisme	pl...
Cappemini	à distance	
Google France		
Pôle Emploi	P. Tasseveriz Charge de missions Programme Formation instructeur par groupe, Brest	
CPU	Gilles ROUDEL par voie de mandat	
Synise Numérique	Gérard M. FERROND Reun	
FABIEC	Gérard Spézet Trésorier Fabiec	
AGEFOS PME		
OPCALIA	Alain Brous D. instructeur off. de Lorient	



Feuille d'épargne AG 14 décembre 2017



Cinov IT	A. Poulong	
Personnalité qualifiée 1, Stéphane DISTINGUIN		
Personnalité qualifiée 2, George ASSERAF	Pavan - président	

Agence des Universités

CGET/NCT

JASTRAB OLIVIER

Ormeau Védant

Sabin THIBAUD

UNML

L'assemblée générale ne délibère valablement que si tous les collègues sont présents ou représentés et si la moitié des membres du Groupement est présente ou représentée. L'assemblée générale du 14 décembre a délibéré conformément à la convention constitutive du Groupement.



Présentation du bilan 2017

Sabine THIBAUT, CGET, a manifesté ses préoccupations sur le ciblage des publics cibles et notamment des publics issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Un travail de proximité avec les équipes du Groupement doit être effectué en 2018 pour faire le suivi des publics QPV et faire remonter les informations les concernant des formations labellisées (notamment adresses postales).

Franck JARNO, Sous-Directeur des formations et de l'insertion professionnelle de la DGEIP (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) a précisé l'état d'avancement des aides financières à destination des apprenants, subsidiaires à toutes autres aides. En juillet, une notification a été faite au CNOUS. Cette action n'étant pas dans leur prérogative originelle, des canaux d'ouverture de cette aide ont dû être élaborés. A ce jour 46 demandes ont été instruites puis versées à des apprenants de la Grande Ecole du Numérique.

Par ailleurs, 2 millions d'euros ont été provisionnés pour les aides subsidiaires des apprenants du Groupement pour l'exercice 2018 au sein du PLF 2018.

Modalités de fonctionnement du comité de labellisation et évaluation des formations

Franck JARNO, Sous-Directeur des formations et de l'insertion professionnelle de la DGEIP a manifesté ses réserves sur cette modalité de fonctionnement. En effet, la DGEIP souhaite conserver des instances en présentiel qui permettent dans le cadre d'une démarche qualité l'échange entre des expertises diverses sur les dossiers proposés à la labellisation.

→ **Vote**

Délibération adoptée à 91 % des membres présents ou représentés

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

Favoriser le sourcing des apprenants via le projet APTIC

Présentation du dispositif par Oriane LEDROIT, Directrice de Société Numérique, Agence du Numérique, au Ministère de l'Economie et des Finances, portant avec la SCIC MedNum, ce projet pilote.

Pour faire suite aux interrogations d'Alain PRALLONG, Président de Cinov IT et Rémi FERRAND représentant du Syntec Numérique, il a été précisé que le projet APTIC avait pour objet de permettre aux formations labellisées de mieux sourcer les apprenants. Par ailleurs, ces chèques APTIC permettent également de créer un droit d'entrée pour les personnes les plus touchées par la fracture numérique.

→ **Vote**

Délibération adoptée à 100 % des membres présents ou représentés

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0



Programme annuel d'activité

Etant très impliqué auprès des grands réseaux de formations, Nicolas TURCAT, Responsable du service Développement des usages numériques, à la Caisse des Dépôts et Consignations, a manifesté son souhait de s'abstenir pour ce vote. De plus, celui-ci a manifesté son souhait de voir la Grande Ecole du Numérique amplifier son action auprès des Régions mais surtout auprès plus largement des collectivités territoriales.

Mikael CHARBIT, Chef de la mission des politiques de certification professionnelle (MPCP) à la Sous-direction des politiques de formation et du contrôle (DGEFP – Ministère du Travail) a évoqué l'inscription de la Grande Ecole du Numérique au sein du PIC (Plan d'Investissement compétences). Des travaux sont en cours afin de faire converger ces deux politiques publiques.

Suite à des questions de Gérard MICHOU, Trésorier du FAFIEC et Alain PRALLONG, Président de Cinov IT, sur l'inscription des formations labellisées au Datadock, la Direction du Groupement a mentionné avoir des travaux en cours sur le sujet avec Olivier GAUVIN, Directeur Offre de formations chez OPCALIA.

→ Vote

Délibération adoptée à 91 % des membres présents ou représentés

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

Atterrissage budgétaire 2017

Présentation de l'atterrissage budgétaire 2017 de la part de l'agent comptable du Groupement, Sonia CWERNER : sur les 1,6 millions d'euros de budget annuel, seulement 1,3 millions ont été reçus pour cette année.

Prise en charge de la mutuelle par agent pour 2017

→ Vote

Délibération adoptée à 100 % des membres présents ou représentés

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Budget prévisionnel 2018

- Masse salariale

→ Vote

Délibération adoptée à 100 % des membres présents ou représentés

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0



Mikael CHARBIT, Chef de la mission des politiques de certification professionnelle (MPCP) à la Sous-direction des politiques de formation et du contrôle (DGEFP) a émis un point d'attention sur la soutenabilité des ressources humaines pour les prochains exercices et l'intégration des CDD pour un Groupement dont la durée de fonctionnement est aujourd'hui de 3 ans. Sonia CWERNER, agent comptable du Groupement a présenté le plan de soutenabilité des ressources humaines du Groupement sur 3 ans. Les recrutements prévus sont des postes techniques permettant de conserver la maîtrise de ce qui est produit pour les missions de la Grande Ecole du Numérique. Le choix a été porté sur des recrutements en interne temporaires jusqu'à fin 2018 (externaliser ces savoir-faire semblant risqués au regard de l'importance des travaux à mener pour 2018). Par ailleurs, l'équipe est aujourd'hui en sous-effectif et a besoin d'ETP supplémentaire pour mener à bien ses missions d'autant plus si la réception de crédits d'interventions est prévue prochainement.

- Plan de financement contributions

Afin d'éviter les mécanismes budgétaires et comptables de « stop and go » vécus lors de l'exercice 2017, l'agent comptable du Groupement a souhaité établir un plan de trésorerie avec une date d'échéance pour chacun des membres contributeurs en concordance avec leurs attentes.

Nicolas TURCAT, Responsable du service Développement des usages numériques, à la Caisse des Dépôts et Consignations, a manifesté son souhait de s'abstenir.

→ Vote

Délibération adoptée à 91 % des membres présents ou représentés

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

- Budget

→ Vote

Délibération adoptée à 100 % des membres présents ou représentés

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Franck JARNO, Sous-Directeur des formations et de l'insertion professionnelle de la DGESIP souhaiterait que le Groupement présente une vision large de l'engagement qu'implique la Grande Ecole du Numérique afin d'y identifier et valoriser les contributions indirectes. A ce titre, afin de pouvoir mettre en place un budget de projet, les sommes existantes devront être précisées auprès l'agent public comptable, Sonia CWERNER.



Dates prévisionnelles :

- 22 mars 2018 (matin) : AG intermédiaires
- 28 juin 2018 (matin) : AG statutaire
- 21 septembre 2018 (matin) : AG intermédiaire
- 13 décembre 2018 (matin) : AG statutaire

Annexes jointes :

- Documents budgétaires
 - o Situation des dépenses en AE et CP
 - o Budget initial 2018
 - o Tableaux budgétaires
- Délibérations officielles des votes
- Présentation powerpoint AG

Fait à Paris, le 16 janvier 2018

Le Président,
Stéphane DISTINGUIN